

SINISTRE N° 2018N189847

Du 19/09/2019

Compagnie :

Motif de l'annulation :**Coût des travaux trop important**

Monique-Andrée KOUAME

Téléphone 0810638638

Fax 0153260175

Email prestataire@domus-services.fr

RDV le 24/01/2019 à 00h00

Adresse du sinistre :

Mr HAINAUX Marion

8 avenue de gadagne

69230 ST GENIS LAVAL

Gsm : 0663668259

Garantie : Dégâts Des Eaux - INTERVENTION SOUS 4 HEURESDescription des dommages :**CONDITIONS GENERALES DE L'INTERVENTION :**

Attention : Toujours faire prévaloir la réparation au remplacement. Ne jamais procéder à une destruction dans le cadre de l'identification de la cause. Laisser toute fourniture d'origine sur

Franchise : Aucune (le montant de la franchise est à porter enacompte sur votre facture globale).**Prise en charge :** **TOTALE** par DOMUS - Vie Quotidienne.

En cas de prise en charge partielle, la différence entre le montant de votre intervention et le montant de la prise en charge est à percevoir directement auprès de l'assuré. Le montant de ce solde perçu auprès du client est à porter enacompte sur votre facture globale.

Récupération TVA : NON**Devis :**

Tout devis établi comportant une (ou des) commande(s) spéciale(s) ou sur mesure devra être accompagné de la mention « bon pour accord » écrite et signée par notre

- Respecter la tarification DOMUS - Vie quotidienne, indiquez sur vos devis et facture le numéro de sinistre.
- Pour l'assistance H24, l'intervention est plafonnées à 108€ TTC (y compris la prise en charge partielle). Tout dépassement de ce plafond sera en application de nos bordereaux et sera présenté de façon détaillée dans la facture.
- Pour la garantie EFFRACTION, devis obligatoire au delà de 130€ TTC.